



Martine M. Irman

Chair of the Board

Présidente du Conseil d'administration

3 décembre 2020

Mesdames,
Messieurs,

Merci pour votre lettre du 11 novembre 2020, où vous exhortiez le secteur financier à soutenir la défense de la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques et la protection des communautés autochtones. Dans le cadre de mes fonctions de présidente du Conseil d'administration d'Exportation et développement Canada (EDC), j'ai lu la *Banks and Biodiversity No Go Policy* (politique d'abstention de Banks and Biodiversity) avec beaucoup d'intérêt, et je tiens à vous faire part des engagements d'EDC en matière de protection contre les changements climatiques, de conservation de la biodiversité et de respect des droits de la personne à l'international.

À titre d'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC a pour mandat de soutenir et de développer le commerce du pays, et d'aider les entreprises canadiennes à profiter des débouchés sur le marché international. Nous tirons une fierté de notre rôle et des retombées potentielles de nos activités sans toutefois faire fi du fait que le commerce international est encore trop souvent porteur de risques environnementaux et sociaux. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à observer les normes mondiales les plus rigoureuses en matière de pratiques d'affaires responsables et durables.

C'est dans cette visée qu'EDC a intégré des cadres internationaux réputés à ses pratiques de gestion des risques. Par exemple, nous appliquons les [Principes de l'Équateur](#) et les [Approches communes de l'OCDE](#) dans nos contrôles préalables environnementaux et sociaux, et nous participons activement à des initiatives de l'industrie comme le groupe de travail de l'Initiative intersectorielle sur la biodiversité.

Les [Normes de performance environnementale et sociale de la Société financière internationale \(SFI\)](#) forment le cadre principal des contrôles préalables et analyses comparatives relatifs aux projets. En conséquence, si nous relevons des répercussions potentielles sur la biodiversité ou sur des territoires autochtones traditionnels, nous appliquons les normes de performance 6 (Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes) et 7 (Populations autochtones) pour assurer une évaluation adéquate des répercussions et ainsi prévenir les pertes ou gains nets quant aux espèces et aux habitats à préserver; et pour vérifier si des exigences strictes de consultation sont appliquées. De plus, dans leur version 4, les Principes de l'Équateur exigent : que soit appliquée à l'échelle mondiale la norme de performance 7 de la SFI pour les projets risquant d'avoir des répercussions sur des territoires autochtones traditionnels; et que l'institution financière souscrivant aux Principes de l'Équateur ainsi que le parrain du projet réalisent des contrôles préalables en matière de droits de la personne, en fonction de l'ampleur et de la complexité du projet de même que de la gravité et de la probabilité des risques à cet égard. Les documents d'orientation des Principes de l'Équateur régissant les contrôles préalables en matière de droits de la personne tiennent compte des risques liés aux groupes vulnérables (ex. : populations autochtones) et des liens entre droits de la personne, perte d'écosystème et changements climatiques.

De plus, EDC s'est dotée d'un solide cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, à savoir des politiques, des procédures et des positions assurant un filtrage et une évaluation rigoureux des transactions sur les plans environnemental et social. Si une occasion présente des risques importants, nous pouvons l'abandonner. Dans la mesure du possible, EDC accroît son efficacité et son influence pour faire valoir une plus grande réduction des risques par l'élaboration de plans d'action et l'ajout de conditions de prêts selon les besoins. L'abstention est au cœur de certaines des approches et positions d'EDC; par exemple celles sur l'huile de palme, les pêches à risque élevé et le secteur forestier en Indonésie et en Malaisie.

EDC reconnaît également l'importance pour les institutions financières de faire front commun. Nous participons activement à des groupes de travail intersectoriels externes sur la biodiversité visant à favoriser l'intégration de la biodiversité par l'éducation et la sensibilisation, et à établir des approches communes de protection de la biodiversité allant au-delà des Normes de performance de la SFI.

Depuis quelques années, EDC applique aussi des politiques sur les [changements climatiques](#) et sur les [droits de la personne](#) afin de renforcer son apport aux efforts de protection et de conservation de l'environnement, et de défense des droits de toutes les personnes, notamment les populations autochtones et les défenseurs de l'environnement.

EDC cherche constamment à générer des résultats positifs pour la nature. La biodiversité et la conservation sont au cœur de nos processus d'élaboration et de révision de nos politiques. Elles seront par ailleurs parmi les premiers de nos soucis dans nos démarches pour aligner encore plus étroitement nos pratiques sur les mesures prises aux échelles nationale et mondiale, d'autant plus à la lumière des engagements récents du Canada en matière de conservation de l'environnement et de protection des droits des peuples autochtones.

Enfin, je tiens à souligner que le Conseil d'administration et la haute direction d'EDC se sont engagés à ce que leurs communications avec les parties prenantes soient transparentes, constructives et porteuses. Nous accueillons toujours favorablement les opinions et les recommandations des organismes que vous représentez ainsi que vos commentaires sur les mesures que prend EDC, que vous souligniez nos points forts ou nos points faibles.

J'espère que cette information met bien en lumière l'engagement d'EDC en ce qui a trait à la protection de l'environnement et au respect des droits de la personne – des objectifs que nous partageons. Si vous voulez en savoir plus sur les travaux d'EDC dans ce domaine, nous serons heureux de planifier une rencontre téléphonique avec les membres de notre équipe de la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Cordialement,



Martine Irman
Chair of the Board of Directors

cc : Mairead Lavery
Présidente et chef de la direction
Exportation et développement Canada